Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 035-213500853-20260909-D26_102-DE

Combourg

DEPARTEMENT
ILLE-ET-VILAINE
CANTON
COMBOURG
COMMUNE
COMBOURG
NATURE DE L'ACTE
26_102

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Pour l'an deux mille vingt-six, où est écrit ce qui suit :
Séance publique du **mercredi 9 septembre**, à 20 heures, en vertu des articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales. Le Conseil Municipal s'est réuni sur convocation régulière adressée à ses membres le mercredi 02 septembre 2026.

Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de pouvoirs : 4
Nombre de Conseillers présents : 24
Quorum : 15

Date de convocation et d'affichage : 02 septembre 2026

****

Présents : M. LE BESCO Joël, Mme DELAHAIS Odile, M. DESBOIS Jean-Pascal, Mme DUTAY-MOREL Isabelle, M. LEGRAND Jean-Luc, Mme LEGROS Marie-Noële, M. RIAUX Bertrand, Mme FORESTIER Anne, M. CORVAISIER Christophe, Adjoints au Maire, M. COCHARD Alain, Mme CHAMPAGNAY Annie, M. LAMOUR Franck, Mme CAVRET Florence, Mme PORÉE Fabienne, M. ROUSSEAU David, Mme THEBAULT-DONDEL Hermina, Mme BELLIS Nathalie, Mme FERRÉ Karine, M. GOUABLIN Raphaël, M. LEPORT Florian, Mme CORNU- HUBERT Rozenn, M. CHARLES Bruno, Mme CHENOT Gwenaëlle, M. GAILLARD Corentin, Conseillers municipaux.

Pouvoirs : M. LEMENANT Yannick pourvoir à M. RIAUX Bertrand, Mme NEDELEC Emilie pouvoir à M. GOUABLIN Raphaël, Mme SORAIS Justine pouvoir à Mme DUTAY-MOREL Isabelle, M. ARNAL Cyrille pouvoir à Mme CHENOT Gwenaëlle.

Absents excusés : M. CHAUVIN Stéphane.

Absents : -

****

Président de séance : M. LE BESCO Joël, Maire.

Secrétaire de séance : M. PORÉE Fabienne, Conseillère Municipale.

Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 035-213500853-20260909-D26_102-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 SEPTEMBRE 2026

26-102) DEMANDE D'ACQUISITION D'UNE PARCELLE COMMUNALE AU LIEU-DIT « LE CAMP DUGUESCLIN »

Rapporteur : Monsieur Bertrand RIAUX, Adjoint aux affaires agricoles et à la voirie

Nomenclature : 3.2 - DOMAINE ET PATRIMOINE/Aliénations

VU le code général des collectivités territoriales,
VU le code de la voirie routière,
VU les courriers des requérants reçus en date du 17 juin et 29 juillet 2026,
VU l'avis favorable de la commission « Voirie et Affaires Agricoles » réunie le 20 août 2026,

CONSIDÉRANT la demande formulée par la société PIGEON PREFA en vue de l'acquisition d'une portion d'environ 728 m² de la parcelle communale cadastrée section K n° 2399, afin de procéder à une régularisation foncière,
CONSIDÉRANT la demande de Mme Natacha BOYER et M. Dorian DENES, en vue de l'acquisition d'une portion de la parcelle communale, cadastrée section K n° 2399, située au lieu-dit « le Camp Duguesclin » à Combourg, d'une superficie d'environ 116 m² afin d'agrandir leur propriété existante,
CONSIDÉRANT que ladite parcelle n'est affectée à aucun usage public et ne dessert aucune autre propriété,

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **D'APPROUVER** le principe de la cession d'une portion de la parcelle communale cadastrée section K n° 2399, d'une superficie de 728 m², au profit de la Société PIGEON PREFA et d'une superficie de 116 m² au profit de Madame Natacha BOYER et de Monsieur Dorian DENES,
- **DE PRÉCISER** que les superficies définitives des emprises cédées seront déterminées à l'issue du bornage réalisé par un géomètre-expert,
- **DE PRÉCISER** que le prix de cession sera fixé après avis du service des Domaines,
- **DE DIRE** que les frais de bornage et d'actes nécessaires à la cession seront à la charge des acquéreurs,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération,
- **DE CHARGER** Monsieur le Maire ou son adjoint, de l'exécution de la présente décision.

POUR : 28
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 035-213500853-20260909-D26_102-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au Registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

La secrétaire de séance,

F. PORÉE

Le Maire,

J. LE BESCO